



Credit bail pour un vehicule

Par **PIGOT**, le **09/11/2010** à **14:50**

Bonjour,

J AI PRIS UN VEHICULE EN ACHAT CREDIT BAIL SUR CINQ ANS.LE TEMPS EST ECOULE J AI PAYE LA SOMME RESIDUELLE DE FIN DE BAIL ET JE DOIS METTRE LA CARTE GRISE A MON NOM .LA PREFECTURE ME DEMANDE UN CONTROLE TECHNIQUE DE MOINS DE 6 MOIS CAR LE VEHICULE A PLUS DE 5 ANS.LE VENDEUR ETANT LA MAISON DE CREDIT BAIL QUI DOIS FAIRE ET PAYER CE CONTROLE? EST CE LA BOITE QUI ETAIT LE PROPRIETAIRE OU MOI QUI ETAIT LE LOCATAIRE PENDANT 5 ANS ? MERCI .MR PIGOT GERARD